

DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION D.C.G.



OBJECTIFS

Obtenir un diplôme d'État **Bac+3**, reconnu et recherché par les professionnels : **le D.C.G. confère le grade de licence**. En outre il permet :

- De poursuivre vers le Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (D.S.C.G)
- Acquérir des connaissances dans le but d'élaborer des documents comptables, fiscaux, sociaux, financiers et de gestion afin de former soit la prise de décision en entreprise, soit le consulting en cabinet.
- Former à la pratique de la comptabilité analytique, à utiliser les outils informatiques de gestion.
- Apporter la capacité de faire face à une grande variété de cas et à respecter le caractère confidentiel des données.
- De vous donner les meilleures chances d'entrer très rapidement sur le marché du travail, grâce à votre expérience professionnelle développée en entreprise.

LES COMPÉTENCES DEVELOPPEES

- Assurer une liaison avec tous les collaborateurs internes et externes d'une structure, y compris en anglais.
- Réaliser l'enregistrement des éléments comptables, contrôler leur validité. Rédiger les bilans sur la situation comptable ou budgétaire à un moment précis, en soulignant les écarts et leurs sources.
- Effectuer des recommandations pour la mise en application de la législation juridique, comptable, fiscale ou sociale, de la mise en place d'éléments de contrôle de gestion comptable et financière, de l'opportunité d'achat de matériels et de rentabilité des investissements

APRES LE D.C.G.

Entrée sur le marché de l'emploi :

Le **DCG** vous ouvre les portes de professions telles que : Chef comptable en PME, Comptable Général, Comptable unique ... en cabinet, adjoint au contrôleur de gestion en PME-PMI, Consultant (en France ou à l'étranger).

Poursuite d'étude :

Le **DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) vous donne accès, par la voie du **DSCG** (en deux ans), à un cursus de formation complet menant à l'Expertise Comptable.

Relié au diplôme d'état de grade Licence, le diplôme de comptabilité et de gestion (**DCG**) est considéré comme un programme visant un haut niveau de compétence par les entreprises et conduisant à de nombreux autres diplômes délivrés par l'enseignement supérieur.

CONTENU DE LA FORMATION

Unités d'enseignement	Heures d'enseignement	Programme de l'UE
UE 2 « Droit des sociétés »	150	Programme UE 2
UE 3 « Droit social »	150	Programme UE 3
UE 4 « Droit fiscal »	150	Programme UE 4
UE 6 « Finance d'entreprise »	150	Programme UE 6
UE 7 « Management »	200	Programme UE7
UE 10 « Comptabilité approfondie »	170	Programme UE 10
UE 11 « Contrôle de gestion »	200	Programme UE 11
UE 12 « anglais » Coef 1	150	Programme UE 12

LES CONDITIONS D'EXAMEN

AXES	Unités d'enseignement	Durée de l'épreuve	ECTS	Coefficient	Nature des épreuves
L 1 : Droit des affaires	UE 2 « Droit des sociétés et des groupements d'affaires »	3 h	14	1	Epreuve écrite
	UE 3 « Droit social »	3 h	14	1	Epreuve écrite
	UE 4 « Droit fiscal »	3 h	14	1	Epreuve écrite
L 2 : Gestion comptable et financière	UE 6 « Finance d'entreprise »	3 h	14	1	Epreuve écrite
	UE 10 « Comptabilité approfondie »	3 h	14	1	Epreuve écrite
	UE 11 « Contrôle de gestion »	4 h	14	1	Epreuve orale
L 3 : Analyse économique et managériale	UE 7 « Management »	4 h	14	1	Epreuve écrite
L 4 : Communication et environnement numérique	UE 12 « anglais »	3 h	14	1	Epreuve écrite

DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION D.C.G.

L'étudiant obtient le D.C.G si la moyenne des notes obtenues sur les 13 épreuves est supérieure ou égale à 10. Une note en dessous de 6 est éliminatoire et l'épreuve doit obligatoirement être repassée l'année suivante. Pour chaque épreuve, toutes notes supérieures ou égales à 10 sont acquises pendant 8 ans. Pour les notes inférieures à 10 et au moins égales à 6, le candidat peut décider soit de les conserver soit de se réinscrire aux épreuves correspondantes.

MODULES COMPLEMENTAIRES

Module 1 : Développement personnel

- Diriger, animer et manager une équipe réduite
- Gestion des comportements gestion du stress et gestion des conflits

Module 2 : Techniques de recherche d'emploi

- La communication verbale et non verbale
- Communiquer avec aisance à l'oral comme à l'écrit

CONDITIONS D'ADMISSION

Admission sur dossier, test et entretien

Le DCG s'adresse aux titulaires d'un BTS CG (dispense de 6 UE), DUT GEA (dispense de 7UE pour l'option GCF), Licence 2 Economie-Gestion

L'admission pour les candidats aux DCG se fait en 3 étapes :

1. Candidatez sur le site, lors d'une journée ou soirée portes ouvertes ou lors d'un salon
2. Votre dossier est étudié
3. Si votre dossier convient, vous serez convoqué pour un entretien individuel

NOTRE PLUS-VALUE

- Chaque étudiant a la possibilité de s'inscrire à des ateliers de recherche d'entreprise.
- Des modules complémentaires comme « développement personnel », « écrits professionnels ».
- Formation en groupe restreint de formation permettant un suivi personnalisé et renforcé des apprenants.
- Enseignements réalisés par une équipe pédagogique hautement qualifiée qui sont des professionnels dans la matière qu'ils enseignent.
- Les épreuves du diplôme sont réparties sur 2 années
- Contrat d'apprentissage, de professionnalisation, formation continue.

MODALITÉS ET ORGANISATION

- Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Formation initiale (prix et modalités à la demande)

LIEU : METZ, NANCY

PLACES DISPONIBLES : 15

DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION D.C.G.

DUREE DE LA FORMATION ALTERNANCE :

Mois	A.F.Lor	En entreprise
Septembre	Début du contrat	
Septembre, Octobre, Novembre, Décembre, Janvier, Février, Mars, Avril, Mi-mai	2 jours par semaine	3 jours par semaine
Fin Mai, début juin	Examens	

MODALITES D'EVALUATION

Des évaluations d'acquis régulières pour vous conforter dans vos compétences (D.C.G. blancs, exposés, notes de comportement et participation...).

Les épreuves du diplôme sont réparties sur les 2 années du D.C.G.

Suivi du stagiaire entre le référent pédagogique, l'apprenti et le tuteur en entreprise + visite en entreprise

FINANCEMENT

Vous souhaitez suivre une formation mais ne savez pas comment la financer ?

Quelle que soit votre situation professionnelle, plusieurs dispositifs de financement existent pour prendre en charge votre projet de formation et ainsi propulser votre carrière :

- Contrat d'apprentissage : la formation est financée par les O.P.C.O. (le centre de formation vous accompagne dans votre démarche de recherche d'entreprise) ;
- Contrat de professionnalisation : la formation est financée par les O.P.C.O. (le centre de formation vous accompagne dans votre démarche de recherche d'entreprise),
- C.P.F. de transition professionnelle. FONGECIF (ancien dispositif de congé individuel de formation),
- Financement individuel,
- Formation éligible au compte personnel de formation Code C.P.F. : 9523

Si vous souhaitez de plus amples informations ou simplement vous faire accompagner dans le montage de votre dossier de financement, contactez nos conseillers pédagogiques.

CODES D'IDENTIFICATION

Code ROME : M1202

Code NSF : 314 t

Code CPF : 9523

Formacode : 32654